

Enregistrement pour l'utilisation de WKV en ligne (WKV Online)

Nous demandons la participation au service WKV en ligne (WKV Online).
Nous avons pris connaissance des Conditions d'utilisation WKV en ligne (WKV Online) et les acceptons.

Souscripteur	<input type="text"/>
Raison sociale	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
Code postal, localité	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>
Numéro de contrat WKV	<input type="text"/>

Les personnes suivantes sont respectivement habilitées à utiliser WKV en ligne (WKV Online):

Prénom et nom de famille	Numéro de téléphone	Numéro de contrat WKV	Email
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Lieu/date

Signature légale/cachet du souscripteur

Observation: il ne s'agit pas d'un formulaire en ligne.
Vous pouvez le compléter à l'écran. Ensuite, vous l'imprimez et vous l'envoyez au responsable de votre dossier.

WKV Online-Service Conditions d'utilisation

§1 Généralités

1. Dans le cadre du contrat d'assurance crédit WKV de base, l'assureur fournit au souscripteur (utilisateur) la possibilité d'optimiser la communication avec l'assureur en faisant appel aux moyens de communication modernes et notamment d'assurer un traitement plus rapide des demandes de crédit et la prise de décision afférente. Les décisions de crédit obtenues via le service WKV en ligne (WKV Online) sont fermes.
2. Le service WKV en ligne (WKV Online) est accessible au souscripteur du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 20 h (GMT+1). Nous ne pouvons toutefois garantir la disponibilité de l'accès.
3. Il n'est pas dérogé à l'ensemble des droits et des obligations incombant aux partenaires contractants et issus du contrat de WKV de base.

§2 Bénéficiaires

Le souscripteur est tenu de communiquer immédiatement à l'assureur les coordonnées des personnes habilitées à utiliser le service WKV en ligne (WKV Online) ainsi que toute modification ultérieure. Lors du départ d'une telle personne, le souscripteur doit veiller à ce que le mot de passe utilisé jusqu'alors soit modifié.

§3 Obligations

1. Lors de la soumission de demandes de crédit, le souscripteur est porte la responsabilité de l'intégralité et de l'exactitude de toutes les informations fournies. Cette obligation s'applique notamment aux possibilités de réponses déjà proposées par le service WKV en ligne (WKV Online). Le choix des clients à assurer proposer sur la banque de données de l'assureur incombe intégralement au souscripteur.
2. S'il n'y a pas concordance entre la raison sociale et l'adresse du client devant être assuré et connues par le souscripteur pour la demande de crédit d'une part, et la raison sociale et l'adresse enregistrées dans la banque de données de l'assureur, le souscripteur transmettra la raison sociale et l'adresse dont il dispose dans le cadre du dossier de crédit afin qu'elles soient vérifiées par l'assureur. Dans ce cas, il n'est pas possible de statuer en ligne sur le crédit.
3. Le souscripteur est en droit, en présence d'intérêt justifié, de déposer des demandes de crédit par le biais du service en ligne pour l'obtention d'une couverture de l'assurance sur ses clients. Il appartient au souscripteur de documenter les raisons de son intérêt. Les données transmises à l'assuré ne peuvent être utilisées par ce dernier qu'au but pour lequel le souscripteur a souscrit sa demande. Toute autre utilisation et exploitation de ces données pour un autre but ou au profit de tiers est exclue. Le souscripteur est tenu responsable des dommages résultant d'une utilisation ou d'une exploitation illicite des données.

Le souscripteur est exclusivement responsable de la recevabilité d'un dossier de demande de crédit. L'assureur vérifie la recevabilité d'une demande de crédit uniquement si les circonstances l'exigent. Le souscripteur garantit que la recevabilité de la transmission de données personnelles et relatives à une société peut être vérifiée par l'assureur par le biais d'un processus de contrôle aléatoire.

§4 Confidentialité et protection des données

1. Le service WKV Online respecte les directives des règlements sur la protection des données à caractère personnel (par ex., issues du Règlement général sur la protection des données (RGPD), de la loi fédérale sur la protection des données ou du Code de conduite en matière de traitement des données à caractère personnel du marché des assurances). Concernant les infractions aux règlements applicables sur la protection des données, le contractant est responsable, si les infractions relèvent de sa sphère de responsabilité.
2. Les preneurs d'assurance et les bénéficiaires effectifs au sens de l'article 2 sont informés du traitement des données relatives au contrat (les prétendues « Informations sur l'utilisation de vos données »), pouvant être consultées sous le lien suivant : <https://www.zurich.de/datenschutz> des données. Vous y trouverez également d'autres informations sur la protection des données. Par ailleurs, vous avez la possibilité de demander ces informations gratuitement ou d'adresser d'autres demandes sur la protection des données à Zurich Gruppe Deutschland à l'adresse e-mail suivante : datenschutz@zurich.com. Le preneur d'assurance s'engage à en informer tous les bénéficiaires effectifs, mentionnés à l'article 2.

Le preneur d'assurance s'engage également à indiquer à ses clients dans ses informations sur l'utilisation des données des clients (sa déclaration de confidentialité), que les données, le cas échéant dans le cadre des assurances, peuvent être transmises aux compagnies d'assurance correspondantes, dans la mesure du nécessaire, que de plus amples informations à ce sujet se trouvent sur le site Internet de l'assureur au point Protection des données et que le lien de Zurich Gruppe Deutschland <https://www.zurich.de/datenschutz> peut être utilisé à cet effet.

3. Les contractants s'engagent à garantir la confidentialité de toutes les données et autres informations transmises dans le cadre de WKV Online vis-à-vis de tiers. Le preneur d'assurance devra contraindre les bénéficiaires effectifs à utiliser correctement les données, à préserver leur confidentialité et à garantir leur protection. Chaque bénéficiaire effectif doit notamment utiliser son propre mot de passe. Le mot de passe ne peut en aucun cas être transmis à des collaborateurs du preneur d'assurance ou de l'assureur non autorisés ou à d'autres tiers.

§5 Responsabilité et garantie

1. L'assureur ne saurait être tenu responsable de dommages subis par le souscripteur en raison d'une utilisation illicite ou d'une perte du mot de passe ou de tout autre code d'enregistrement. Les frais facturés pour la prestation de service fournie par la ZSG (frais de vérification) sont dans ce cas à la charge du souscripteur.

2. L'assureur n'assume aucune responsabilité quant au bon fonctionnement incluant la sécurité des données et la disponibilité des réseaux de transmission et/ou du matériel et des programmes respectifs.

§6 Frais

Les frais convenus dans le contrat de WKV pour la prestation de service fournie par la ZSG (frais de vérification) sont applicables pour l'utilisation du service WKV en ligne (WKV Online). L'assureur se réserve toutefois le droit de facturer d'autres frais dans la mesure où le souscripteur utilise principalement le service WKV en ligne (WKV Online) non pas pour transmettre des demandes de couverture d'assurance, mais uniquement pour identifier et sélectionner des adresses de sociétés à partir de la base de données. Les frais de connexion et tous les coûts de matériel et de logiciels sont à la charge du souscripteur.

§7 Durée d'utilisation et connexion

1. L'autorisation d'utilisation du service WKV en ligne (WKV Online) est conditionnée par la validité du contrat WKV de base et expire automatiquement, sans qu'une information spécifique ne soit nécessaire, à l'expiration du contrat WKV de base. Si une coassurance est résiliée pour un souscripteur, le droit d'utilisation du service WKV en ligne expire pour la société coassurée concernée.

2. En cas de non-respect de ces dispositions, l'assureur est en droit de bloquer immédiatement l'accès au service WKV en ligne (WKV Online). Il n'est pas dérogé à l'exercice de la revendication éventuelle de dommages et intérêts.